

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 14851
Numéro SIREN : 393 095 757
Nom ou dénomination : BNP Paribas Antilles Guyane

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 84297

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 18-07-2019

N° DE DEPOT : 2019R084297

N° GESTION : 1993B14851

N° SIREN : 393095757

DENOMINATION : BNP Paribas Antilles Guyane

ADRESSE : 1 BLD HAUSSMANN 75009 PARIS

DATE D'ACTE : 25-06-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

Certifié conforme, le 26-6-2019 

BNP PARIBAS ANTILLES GUYANE

Société Anonyme au capital de 13.829.320 euros
Siège Social : 1 boulevard Haussmann - 75009 PARIS
393 095 757 R.C.S. PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Procès-verbal de la séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 25 juin, les membres du Conseil d'Administration de BNP Paribas Antilles Guyane se sont réunis en visioconférence à 13h30 (heure de Paris) dans les locaux de BNP Paribas au 20 avenue Georges Pompidou, à Levallois Perret (92300), (salle visio 9281 - conférence 71252 - Code participant 9174#), et, à 7 h 30 (heure locale), dans les locaux de BNP Paribas Antilles Guyane, 72, Avenue des Caraïbes à Fort de France (Martinique), sur convocation de leur Président.

PRESENTS / REPRESENTES

MM.	Thomas COURTOIS	Président du Conseil d'administration
	Pierre Louis DEUMIER (par visioconférence)	Administrateur Directeur Général
	Michel KELLER (par visioconférence)	Administrateur
	BNP PARIBAS SA, représentée par	Administrateur
	Monsieur Philippe DELBOS (par audioconférence)	

ABSENTS EXCUSES

M	Alexandre MARIE	Administrateur
MM.	Nicolas de LUZE (Cabinet Mazars)	Commissaire aux comptes
	Jean-Vincent COUSTEL (Cabinet Deloitte et associés)	Commissaire aux comptes
	Néméa DAMAS	
Mme		Représentant du Personnel

PARTICIPENT A LA SEANCE

M.	Patrick BANCELIN (par visioconférence)	Représentant du Personnel
M	Vincent RUBINSTEIN	Invité
Mme	Marie Andrée CALLEGARI	Invitée
Mme	Bérénice CAZAL DE FABEL	Secrétaire du Conseil d'administration

M. Courtois, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Le Président procède à l'identification des administrateurs participant à la réunion et s'assure que le procédé de visioconférence téléphonique utilisé garantit la participation effective de chacun et permet la retransmission continue et simultanée des délibérations du Conseil. Il constate que le Conseil peut

valablement délibérer, la moitié au moins des administrateurs étant présents ou réputés présents, au sens de l'article L 225-37 du Code du commerce, et ouvre la séance.

[...]
]

1°) Démission de Monsieur Thomas Courtois de son mandat d'administrateur et de Président du Conseil - cooptation de Monsieur Vincent Rubinstein pour le remplacer.

Thomas Courtois, appelé à exercer de nouvelles fonctions, informe les membres du Conseil d'administration de son souhait de démissionner de son mandat d'administrateur de BNP PARIBAS Antilles Guyane et par voie de conséquence de Président du Conseil ; il propose au Conseil pour lui succéder la candidature de Monsieur Vincent Rubinstein, invité à participer au Conseil.

Il invite à cet effet le Conseil à prendre connaissance du formulaire de nomination de Monsieur Vincent Rubinstein destiné à l'ACPR tels que pré-rempli par ce dernier en vue de sa nomination.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Thomas Courtois à l'issue du Conseil et le remercie des services rendus à la Société pendant la durée de son mandat.

Puis, après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, pour remplacer M Courtois, de coopter Monsieur Vincent Rubinstein, en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Thomas Courtois, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021. Cette cooptation sera soumise à ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'administration décide également de désigner M. Vincent Rubinstein à la présidence du Conseil d'administration.

M Vincent Rubinstein est désigné Président du Conseil à l'unanimité des administrateurs présents, M Rubinstein s'abstenant de prendre part au vote, en remplacement de Monsieur Thomas Courtois, Président sortant, ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021.

Monsieur Vincent Rubinstein accepte les fonctions qui lui sont confiées et remercie le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner.

Il déclare, en outre, qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucun empêchement susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

Le Conseil d'Administration confirme, en tant que de besoin, M. Pierre Louis DEUMIER dans ses fonctions de Directeur Général et de dirigeant effectif de la Société. Celui-ci est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et exerce ces pouvoirs dans les limites de l'objet social.

[...]

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants de leur présence et lève la séance lève la séance à 14h00 (heure de Paris), 8 h 00 (heure de Martinique).

Le Président

Un Administrateur

